



RUSSELL E. TRAIN
EDUCATION
FOR NATURE

BOURSE WWF POUR LA CONSERVATION DE L'AVENIR

Les liens qui unissent les peuples autochtones et les communautés locales aux écosystèmes, aux terres et aux eaux, ainsi que leur connaissance approfondie et leur gestion responsable de ceux-ci, sont essentiels pour améliorer les résultats en matière de conservation de la biodiversité. Les approches communautaires en matière de conservation peuvent améliorer la restauration des écosystèmes, améliorer les moyens de subsistance et soutenir des réponses efficaces au changement climatique.

Cependant, le succès de ces efforts est souvent compromis par la marginalisation historique et continue des peuples autochtones, des communautés locales et des utilisateurs traditionnels des ressources (par exemple, les petits pêcheurs, les petits exploitants agricoles) dans la définition et la pratique de la conservation moderne. Bien que la contribution des peuples autochtones et des communautés locales en tant que gardiens des connaissances, des sciences et des pratiques en matière de conservation soit de plus en plus reconnue, des obstacles importants continuent d'entraver une mise en œuvre efficace. Il s'agit notamment de la reconnaissance insuffisante des droits, de l'intégration limitée des connaissances locales, de la collaboration insuffisante en matière de gouvernance et du manque de financement durable.

Le Programme pour la Conservation de l'Avenir (Conservation Futures Fellowship) s'appuie sur l'engagement de longue date du WWF en faveur d'un leadership plus inclusif en matière de conservation, en donnant la priorité aux projets de recherche qui encouragent la participation active des peuples autochtones et des communautés locales aux efforts de conservation aux niveaux local, national, et régional. Ce programme de bourse compétitif vise à renforcer les capacités de recherche et à développer le leadership éclairé dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine en aidant les chercheurs, les praticiens et les dirigeants émergeants et expérimentés dans la poursuite d'études supérieures (maîtrise et doctorat). Les recherches soutenues permettront de mieux comprendre les thèmes clés liés à la conservation inclusive tout en renforçant les connaissances, les compétences et les capacités des peuples autochtones et des communautés locales.

En outre, la bourse soutient les personnes qui s'engagent à favoriser des partenariats authentiques dans lesquels les voix locales jouent un rôle central dans la recherche et les résultats en matière de conservation. Les boursiers sont tenus de promouvoir la co-création de connaissances, d'outils d'engagement et de solutions avec les communautés, tout en soulignant la valeur des connaissances locales et traditionnelles dans l'élaboration de stratégies de conservation adaptées au contexte local.

En outre, tout au long du programme, les boursiers sélectionnés feront partie d'une communauté mondiale en pleine expansion de leaders dans le domaine de la conservation au sein du programme Russell E, la formation à l'éducation pour la nature (Russell E Train Education for Nature) (EFN) du WWF, travaillant aux côtés des peuples autochtones et des communautés locales. En tant que programme coordonné, il soutiendra des approches de recherche durables et innovantes fondées sur les principes de l'apprentissage par le service et de l'engagement communautaire, et mettra l'accent sur une collaboration étroite avec les leaders communautaires et les organisations communautaires dans les domaines prioritaires du WWF.

Les candidats peuvent demander un financement pour une durée maximale de deux ans pour les programmes de master et de trois ans pour les programmes de doctorat, avec des bourses pouvant atteindre 30 000 dollars américains par an. Le financement peut être utilisé pour couvrir les frais de scolarité et les frais annexes, les frais de subsistance, les livres et le matériel, ainsi que les frais de recherche. Le montant final des bourses sera déterminé en fonction de la portée et des besoins de chaque proposition. Les notifications d'acceptation seront communiquées en juillet 2026.

OBJECTIFS DE LA BOURSE

- ▶ Favoriser le leadership éclairé et les capacités de recherche dans le domaine des dimensions humaines de la conservation inclusive.
- ▶ Renforcer l'engagement communautaire et les approches participatives afin de combler les lacunes critiques en matière de connaissances et de permettre un suivi et une analyse intégré des tendances en matière de biodiversité et de services écosystémiques, y compris leurs interrelations, les facteurs sous-jacents et les possibilités d'action collective pour inverser la tendance à la perte de biodiversité.
- ▶ Identifier et réfléchir aux divers systèmes de valeurs qui façonnent la manière dont les parties prenantes s'engagent en faveur de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi qu'à leurs visions communes pour les préserver.
- ▶ Analyser et développer des options et des instruments de gouvernance inclusifs économiques, sociaux, réglementaires et juridiques, par le biais d'un dialogue participatif et de processus de co-création, qui soutiennent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.
- ▶ Développer et explorer de manière collaborative des voies de transformation qui donnent vie à des visions communes en intégrant les dimensions culturelles, politiques, économiques et technologiques, tout en renforçant le leadership des peuples autochtones et des communautés locales en tant qu'acteurs clés du changement.
- ▶ Renforcer et maintenir les collaborations entre le WWF et les communautés dans les zones prioritaires du WWF.

CRITERE D'ELIGIBILITE

Les candidats doivent remplir tous les critères suivants pour être admissibles :

- ▶ Nationalité ou résidence : le candidat doit être originaire d'un pays éligible. Cette bourse est ouverte aux candidats issus de pays éligibles situés dans les zones prioritaires du WWF-US qui sont déjà inscrits ou souhaitent s'inscrire à un programme de doctorat. Les pays éligibles sont les suivants : *Belize, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Cambodge, Cameroun, République centrafricaine, Chili, Colombie, République démocratique du Congo, Équateur, Fidji, Guyane française, Gabon, Guatemala, Guyana, Honduras, Indonésie, Kenya, Laos, Madagascar, Malaisie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Paraguay, Pérou, République du Congo, Suriname, Tanzanie, Ouganda, Vietnam et Zambie.*
- ▶ Expérience professionnelle : Le candidat doit avoir au moins deux ans d'expérience dans les domaines de la conservation, de la recherche ou de l'enseignement.
- ▶ Engagement en faveur de la conservation : le candidat doit démontrer un engagement clair en faveur de la conservation dans un pays éligible.
- ▶ Statut académique : le candidat doit être inscrit, admis ou avoir postulé à un programme de master ou doctorat partout dans le monde. La préférence sera donnée aux candidats qui étudient dans leur pays ou région d'origine, car cela leur permet de travailler en étroite collaboration avec les communautés.
- ▶ Date de début du programme : les candidats doivent prévoir de commencer leurs études au plus tard en janvier.
- ▶ Affiliation au WWF : les candidats doivent contacter l'équipe EFN s'ils sont ou ont été employés ou consultants du WWF, ou s'ils ont déjà bénéficié d'une bourse EFN, afin de déterminer leur éligibilité.
- ▶ Exhaustivité de la candidature : le candidat doit soumettre tous les documents requis avant la date limite fixée au 15 avril 2026, à 23h59, heure de l'Est des Etats-Unis.

DOMAINES THEMATIQUES

Les domaines thématiques des bourses sont conçus pour faire le lien entre l'excellence académique et la recherche d'une part, et les pratiques et politiques de conservation d'autre part. Ils mettent l'accent sur l'apprentissage pratique et la recherche appliquée menée en étroite collaboration avec les peuples autochtones et les communautés locales. Les candidats doivent s'assurer que leur projet de recherche est non seulement rigoureux sur le plan théorique et méthodologique, mais aussi pratique, pertinent sur le plan politique et adapté aux défis auxquels ces communautés sont confrontées en matière de conservation.

Les thèmes de recherche proposés couvrent un large éventail de questions, notamment, mais sans s'y limiter, les domaines thématiques suivants :

THÈME 1 : FACTEURS ET TENDANCES DANS LES ÉCOSYSTÈMES ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Ce thème porte sur la recherche liée aux espèces, aux écosystèmes, aux terres et aux eaux, en mettant l'accent sur la compréhension de la manière dont ces systèmes sont utilisés, gérés et préservés. Il souligne le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles et l'application de leurs connaissances pour protéger la biodiversité et maintenir la santé des écosystèmes. Les propositions de recherche peuvent s'appuyer sur les données écologiques et sociales existantes pour examiner les modèles de conservation communautaires et qui ont fait leurs preuves, identifier les meilleures pratiques et les conditions favorables, et évaluer comment ces approches peuvent être adaptées ou transposées à d'autres contextes. Les thèmes peuvent inclure, sans s'y limiter, les conflits entre les humains et la faune sauvage, la perte de biodiversité, le changement climatique et les stratégies d'adaptation, ainsi que les impacts des déplacements de populations humaines en tant que facteurs de changement des écosystèmes.

THÈME 2 : ÉVALUATION, VALEURS ET SYSTÈMES DE VALEURS

Ce thème invite à mener des recherches explorant diverses méthodologies d'évaluation de la valeur de la biodiversité et des services écosystémiques, en intégrant les dimensions sociales, culturelles et économiques qui influencent les résultats en matière de conservation. Les propositions doivent examiner comment les peuples autochtones et les communautés locales interagissent avec leur environnement et les implications pour la conservation de la biodiversité. Les candidats sont encouragés à formuler des objectifs à long terme et des visions ambitieuses qui soutiennent un avenir durable pour la nature et les populations. Les recherches doivent faire progresser les approches de conservation qui défendent le droit à un environnement sain, préparent l'identité culturelle et intègrent les systèmes de valeurs dans des pratiques et des politiques de conservation efficaces.

THÈME 3 : IMPLIQUER LES JEUNES DANS LA CONSERVATION

Ce thème examine les stratégies visant à impliquer de manière significative les jeunes dans les initiatives de conservation, en mettant l'accent sur l'éducation, la sensibilisation et le développement du leadership. Les propositions de recherche peuvent explorer des approches innovantes pour autonomiser les jeunes en tant qu'agents du changement et favoriser un engagement à long terme en faveur de la gestion environnementale au sein de leurs communautés.

THÈME 4 : LA TECHNOLOGIE COMME OUTIL D'ENGAGEMENT ET DE CO-CRÉATION

Ce thème examine le rôle des avancées technologiques, telles que l'intelligence artificielle, la télédétection, les systèmes d'information géographique et la science citoyenne, dans la résolution des défis environnementaux qui touchent les populations et la nature. Les propositions doivent mettre l'accent sur la manière dont les données et la technologie peuvent améliorer la collecte et l'analyse des données et favoriser la co-création de connaissances et de solutions.

THÈME 5 : GOUVERNANCE ET TRANSFORMATION

Ce thème explore les mécanismes de gouvernance et les voies de transformation qui favorisent la conservation de la biodiversité et la résilience des écosystèmes tout en soutenant le bien-être des communautés. Les propositions de recherche doivent examiner les approches de gestion durable, y compris la conservation communautaire, et mettre l'accent sur l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles à la science et aux pratiques contemporaines en matière de conservation. Les propositions doivent inclure des stratégies visant à impliquer activement les communautés locales tout au long du processus de recherche, afin de garantir que leurs points de vue éclairent et façonnent les pratiques et les politiques de conservation.

CRITERE DE SELECTION

Les finalistes pour la bourse de Conservation de l'Avenir (Conservation Futures Fellowship) seront sélectionnés à l'issue d'un processus de sélection compétitif et évalués selon des critères alignés sur les objectifs de la bourse. Ces critères comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- ▶ Contributions et potentiel académiques et professionnels: évaluation de l'engagement du candidat envers le développement académique et professionnel dans le domaine de la conservation. Cela comprend les réalisations antérieures et l'adhésion manifeste à l'objectif principal de la bourse, qui est d'intégrer les connaissances autochtones et locales dans la recherche et la pratique en matière de conservation.

- ▶ Force et qualité de la proposition de recherche : évaluation de l'originalité, de la pertinence et de la rigueur du sujet de recherche proposé. Les propositions doivent présenter un plan d'action clair et cohérent qui démontre une bonne compréhension des objectifs de la bourse et aborde les défis réels en matière de conservation. Les éléments clés à prendre en considération sont les suivants :
 - ▶ Pertinence conceptuelle et contribution : la proposition doit aborder les défis ou les opportunités urgents en matière de conservation et offrir des perspectives innovantes qui font progresser la compréhension dans ce domaine, avec une pertinence claire pour les peuples autochtones et les communautés locales.
 - ▶ Solidité de la conception de la recherche : la proposition doit inclure des objectifs de recherche clairement définis, des méthodologies réalisables et un cadre analytique cohérent qui aborde collectivement les questions de recherche.
 - ▶ Engagement auprès des peuples autochtones et des communautés locales : les propositions doivent décrire les stratégies visant à établir un engagement significatif auprès des peuples autochtones et des communautés locales tout au long du processus de recherche, notamment en instaurant un climat de confiance, en favorisant une participation inclusive et en intégrant les connaissances et pratiques traditionnelles dans le cadre de recherche.
 - ▶ Sensibilité culturelle et considérations éthiques : la proposition doit démontrer une conscience culturelle et une rigueur éthique, notamment en ce qui concerne les approches en matière de consentement, de propriété des données, de partage équitable des avantages et de respect des coutumes, traditions et valeurs locales.
 - ▶ Mesurabilité du projet : La recherche proposée doit inclure des résultats et des réalisations clairement définis et mesurables afin de permettre l'évaluation des progrès et du succès tout au long de la période de bourse.
 - ▶ Faisabilité et réalisme budgétaire : les activités proposées doivent être réalisables dans les délais et le budget proposés, avec une allocation adéquate des ressources pour les activités d'engagement communautaire et la recherche participative. Les délais doivent refléter le temps nécessaire pour établir les relations et mener des recherches collaboratives.
 - ▶ Résultats et impacts attendus : la proposition doit clairement énoncer les résultats et impacts attendus à court et à long terme de la recherche, notamment le renforcement des capacités de conservation, l'amélioration de la gestion des ressources et le renforcement de la résilience des communautés.
- ▶ Impact individuel et collectif : évaluation du potentiel du candidat en matière de leadership dans le domaine de la recherche et de la conservation, y compris la probabilité d'obtenir des résultats et des impacts durables au-delà de la période académique ou de recherche proposée. Les propositions doivent démontrer l'engagement inclusif des parties prenantes, l'attention portée à l'égalité des sexes et à l'intégration, ainsi que la capacité à établir et à maintenir des partenariats avec les communautés, les institutions académiques et les praticiens.
- ▶ Collaborations : évaluation de la capacité et de la volonté du candidat à renforcer les partenariats au-delà du champ d'application immédiat de la bourse, y compris la collaboration avec divers acteurs dans le domaine de la conservation.
- ▶ Lettres of recommandation : les lettres de recommandation doivent fournir des exemples concrets des travaux antérieurs du candidat, de son engagement en faveur de la conservation et de son potentiel en matière de recherche et de contributions futures, conformément aux exigences spécifiques de la bourse.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

L'appel à candidatures sera clôturé le 15 avril, 2026 à 23h59, heure de l'Est des Etats-Unis. Les candidats peuvent accéder au formulaire de candidature en ligne et aux directives sur le site www.worldwildlife.org/efn. Les candidatures peuvent être soumises en anglais, en espagnol, en français ou en portugais.

- ▶ 15 avril : date limite pour le dépôt des candidatures sur le portail
- ▶ Avril–Juin 2026 : processus de sélection
- ▶ Juillet 2026 : les candidats retenus seront informés
- ▶ Août–Septembre 2026 : contrats signés et subventions accordées

POUR PLUS D'INFORMATION

Veuillez envoyer un email à EFN à efn@wwfus.org ou consulter le site www.worldlife.org/efn pour plus d'informations.